



Le Conseil d'administration de Telenet renforce sa politique actuelle de rémunération des actionnaires en introduisant un dividende plancher brut de 2,75 € par action

L'information ci-jointe constitue de l'information réglementée au sens de l'arrêté royal du 14 novembre 2007 relatif aux obligations des émetteurs d'instruments financiers admis à la négociation sur un marché réglementé. Informations privilégiées.

Bruxelles, le 29 octobre 2020 – Telenet Group Holding SA ('Telenet' ou la 'Société') (Euronext Bruxelles : TNET) annonce que son Conseil d'administration a décidé de renforcer sa politique actuelle de rémunération des actionnaires compte tenu d'une solide conversion de flux de trésorerie disponible ajusté et de la bonne exécution du plan triennal de la Société. La nouvelle politique vise à trouver un équilibre entre des distributions d'actionnaires attractives d'une part, tout en préservant le caractère facultatif des opportunités de fusions-acquisitions à valeur ajoutée dans le futur, d'autre part. En supposant qu'il n'y ait pas de changement significatif dans nos activités ou dans le cadre réglementaire, le conseil d'administration a instauré un dividende plancher de 2,75 € par action, remplaçant la fourchette de distribution de 50 à 70% précédemment communiquée. Le dividende brut proposé de 2,75 € par action se compose d'un dividende intercalaire brut de 1,375 € par action (prévu en décembre 2020 et soumis à l'approbation des actionnaires) et d'un dividende brut de 1,375 € par action (à payer en mai de l'année prochaine, sous réserve de l'approbation du conseil d'administration et des actionnaires et en supposant qu'il n'y ait pas de changement significatif dans nos activités ou dans le cadre réglementaire).

[Exécution cohérente par rapport à la politique de rémunération des actionnaires du Capital Markets Day de décembre 2018](#)

À l'occasion du Capital Markets Day de décembre 2018, nous avons confirmé notre cadre de ratio de levier, à savoir un ratio de dette nette totale sur Adjusted EBITDA consolidé annualisé maintenu à 3,5x-4,5x (« net total leverage¹ »). En l'absence d'acquisitions majeures et/ou de changements significatifs au niveau de nos activités ou du cadre réglementaire, nous entendons rester proches du point médian de 4,0x en maintenant un niveau attrayant et soutenable de rémunération de l'actionariat. Dans le cadre de notre politique d'allocation de capital, nous visions à distribuer aux actionnaires entre 50% et 70% des flux de trésorerie disponibles ajustés de l'année précédente via les dividendes intercalaires et annuels. Dans les limites du cadre d'endettement net total précité et en l'absence des différents facteurs mentionnés ci-dessus, il pouvait être envisagé d'utiliser la partie restante de nos flux de trésorerie disponibles ajustés pour des rachats d'actions

¹ Le ratio du levier total net est la somme des emprunts et dettes financiers courants en non-courants moins trésorerie et équivalents de trésorerie, comme indiqué sur le bilan de la société, divisé par l'Adjusted EBITDA annualisé consolidé des deux derniers trimestres. Dans son bilan, la dette de Telenet en USD a été converti en € sur base du taux de change EUR/USD du 30 septembre 2020. Comme Telenet a conclu des contrats dérivés afin de fixer le taux d'intérêt flottant et le risque de taux de change, les montants fixés en € étaient de 2.041,5 millions € (Term Loan AR de 2.295,0 millions USD) et 882,8 millions € (Senior Secured Notes venant à échéance en 2028 de 1,0 milliard USD). Pour le calcul de son ratio d'endettement net total, Telenet utilise les montants fixés en € vue le risque économique sous-jacent. Le ratio du levier total net est un critère non-GAAP au sens de la 'Régulation G' de la Securities and Exchange Commission américaine.

supplémentaires, des dividendes extraordinaires, une réduction de la dette, des acquisitions relatives ou une combinaison de ces affectations.

Tant en 2019 qu'en 2020, nous avons suivi systématiquement la politique de rémunération des actionnaires décrite ci-dessus en distribuant un dividende brut total de 1,8750 € par action aux actionnaires. Celui-ci comprenait un dividende intercalaire brut de 0,57 € par action en décembre 2019 et un dividende brut de 1,3050 € par action en mai 2020. Cette distribution représentait au total 205,1 millions €, soit environ 53% du flux de trésorerie disponible ajusté de l'exercice 2019. En outre, nous avons racheté 1,1 million d'actions dans le cadre du Programme de rachat d'actions 2020 pour un montant total de 34,4 millions €.

Nouvelle politique avec un dividende plancher brut de 2,75 € par action, équilibrant des distributions d'actionnaires attractives et une option pour de futures opportunités de fusions-acquisitions à valeur ajoutée

Compte tenu d'une solide conversion sous-jacente de flux de trésorerie disponible ajusté et un niveau solide du flux de trésorerie opérationnel disponible tant pour l'exercice 2020 que pour la période 2018-2021, le conseil d'administration a décidé de renforcer la politique existante de rémunération des actionnaires. Notre nouvelle politique vise à atteindre un équilibre entre des distributions d'actionnaires attractives d'une part, tout en préservant le caractère optionnel afin de poursuivre des opportunités de fusions et acquisitions dans le futur en revanche. Tandis que l'objectif d'endettement net total de 4.0x a été réaffirmé en l'absence d'acquisitions notables et/ou de changements significatifs dans nos activités ou dans le cadre réglementaire, le conseil d'administration a introduit un plancher de 2,75 € par action pour les dividendes à venir. Ce dividende plancher ne suppose aucun changement significatif dans notre environnement commercial ou réglementaire et remplace la fourchette de distribution de 50 à 70% précédemment communiquée. Ce faisant, le conseil d'administration a l'intention de consacrer une part plus importante des flux de trésorerie disponibles ajustés aux dividendes récurrents. Le reste de nos flux de trésorerie disponibles ajustés peut encore être pris en considération pour des acquisitions relatives, des dividendes extraordinaires, des rachats d'actions supplémentaires, une réduction de la dette, ou une combinaison de ces affectations.

Proposition de dividende de 2,75 € par action, dont un dividende intercalaire de 1,375 € par action soumis à l'approbation des actionnaires lors de l'Assemblée Générale Spéciale de décembre 2020

Le conseil d'administration entend proposer un dividende brut total de 2,75 € par action (pour un total de 300,2 millions €²), soit une hausse de 47% par rapport au niveau de l'année précédente et un chiffre qui se situe dans le haut de la fourchette de 50-70% mentionnée précédemment. Le conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale spéciale de décembre 2020 d'approuver le paiement d'un dividende intercalaire³ brut de 1,375 € par action (150,1 millions € au total²). En cas d'approbation, le dividende intercalaire sera mis en paiement le 8 décembre 2020 et les actions Telenet seront négociées ex-dividende sur Euronext Bruxelles à compter du 4 décembre 2020.

Le dividende intercalaire susmentionné est destiné à être payé tout comme un dividende brut de 1,375 € par action sous réserve de l'approbation par le conseil d'administration et les actionnaires lors de l'Assemblée générale annuelle prochaine et en absence des

² Sur la base de 109.153.814 actions donnant droit à dividende en circulation à la date du présent communiqué.

³ Les montants distribuables du dividende intercalaire en décembre 2020 ont été déterminés sur la base des états financiers 2019 conformément à la loi belge

changements significatifs au niveau de nos activités ou dans le cadre réglementaire. Si et quand ce dividende est approuvé, ce dividende serait alors mis en paiement au début du mois de mai l'année prochaine.

Détails du paiement du dividende intercalaire⁴

- **Dividende intercalaire brut par action de 1,375 € (0,9625 € net):** Le dividende intercalaire brut par action a été fixé à 1,375 € et représente globalement 150,1 millions € (sur la base du nombre d'actions donnant droit à dividende en circulation au 29 octobre 2020²).
- **Date ex-dividende du 4 décembre 2020:** Dès l'ouverture de Euronext Bruxelles le 4 décembre 2020, les actions Telenet seront négociées ex-dividende.
- **Date de clôture des registres du 7 décembre 2020**
- **Date de paiement du 8 décembre 2020:** Le paiement effectif du dividende intercalaire tant aux actionnaires nominatifs qu'aux détenteurs d'actions dématérialisées aura lieu le 8 décembre 2020. Le paiement du dividende intercalaire sera soumis à un précompte de 30% en vertu du droit belge. Le dividende intercalaire net par action de 0,9625 € peut cependant être différent pour les actionnaires étrangers en fonction de l'existence de traités de double imposition entre la Belgique et certains pays étrangers. Pour bénéficier du précompte réduit, les actionnaires doivent présenter formellement une attestation fiscale à ING Belgique en sa qualité d'agent payeur pour le compte de la Société, au plus tard 10 jours calendrier après la date du paiement effectif.

Contacts

Investor Relations:	Rob Goyens	rob.goyens@telenetgroup.be	+32 15 333 054
	Bart Boone	bart.boone@telenetgroup.be	+32 15 333 738
Press & Media:	Stefan Coenjaerts	stefan.coenjaerts@telenetgroup.be	+32 15 335 006
Legal:	Bart van Sprundel	bart.van.sprundel@telenetgroup.be	+32 15 333 495

À propos de Telenet – En tant que fournisseur belge de services de divertissement et de télécommunications, Telenet Group est constamment à la recherche de l'excellence pour ses clients au sein du monde numérique. Sous la marque Telenet, l'entreprise fournit des services de télévision numérique, d'Internet à haut débit et de téléphonies fixe et mobile, destinés au segment résidentiel en Flandre et à Bruxelles. Telenet Group offre également des services de téléphonie mobile sous la marque BASE à l'échelle de la Belgique. Le département Telenet Business propose quant à lui des solutions de connectivité, d'hébergement et de sécurité aux marchés professionnels belge et luxembourgeois. Plus de 3.000 collaborateurs ont un objectif commun: rendre la vie et le travail plus facile et plus agréable. Telenet Group fait partie de Telenet Group Holding SA et est coté sur Euronext Bruxelles sous le symbole boursier TNET. Pour plus d'informations, visitez www.telenet.be. Liberty Global - l'une des entreprises leaders au niveau mondial de la vidéo convergente, de l'Internet haut débit et de la communication, innovant et donnant les moyens à ses clients dans six pays européens de tirer le meilleur parti de la révolution numérique - détient une participation directe de 58,3% des actions de Telenet Group Holding SA/NV (hors actions propres détenues de temps à autre par cette dernière).

⁴ Sous réserve de l'approbation de l'Assemblée générale spéciale du 3 décembre 2020

Informations complémentaires – Des informations complémentaires concernant Telenet et ses produits peuvent être obtenues sur son site web <http://www.telenet.be>. D'autres informations relatives aux données opérationnelles et financières figurant dans le présent document peuvent être téléchargées dans la partie du site destinée aux investisseurs. Le rapport annuel consolidé 2019 de Telenet ainsi que les états financiers consolidés non audités intermédiaires et des présentations liées aux résultats financiers de la période du neuf mois se terminant le 30 septembre 2020 peuvent être consultés dans la partie du site de Telenet destinée aux investisseurs (<http://investors.telenet.be>).

Ce document a été publié le 29 octobre 2020 à 07:01h CET